

de veiller à ce que personne n'ose porter atteinte en aucune manière à votre monastère..... »

La fausseté de ces deux lettres ressort de la contradiction et de l'impossibilité des faits qu'elles mentionnent. D'après la prétendue lettre du pape Grégoire, le roi Childéric aurait concédé un monastère au bienheureux Amand, c'est-à-dire, comme l'observation en a été faite par M. Debombourg, aurait concédé un monastère déjà fondé. La lettre de Childéric, au contraire, nous donne saint Amand comme le fondateur de ce monastère. Cette lettre est datée de Paris, de la V^e année de son règne, c'est-à-dire de l'an 665 ; or, à cette époque, Childéric II, roi d'Austrasie depuis l'an 660, ne régnait point encore sur Paris, non plus que sur Nantua, qui ne lui échurent qu'en l'an 670, à la mort de son frère Clotaire III (1). La

(1) Sans doute cette époque de l'histoire est recouverte d'une grande obscurité. Mais, on doit au P. Pagi d'avoir trouvé la clef de cet arcane, *arcanum notabile*, comme s'exprime Dom Bouquet.

L'on voit par la continuation anonyme de la chronique de Frédégaire (D. Bouquet III, 449) et par la chronique de Moissiat, (id. 652) que Clovis, fils de Dagobert, mort vers 655, laissa trois enfants : Clotaire, Childéric et Thierry. *Chlodoverus filius Dagoberti genuit filios : Clotarium, Childericum et Theodoricum.* (Brevia Chronica regum Francorum, D. Bouquet III, 664).

La même année 655, les Francs élurent Clotaire roi : Franci quoque *Chlotarium filium ejus majorem statuunt.* (Dom Bouquet III, 449).

En 660, Childéric, reçut le royaume d'Austrasie. *Childericum frater ejus in Auster à Francis in regem elevatus est.* (D. Bouquet III, 449). — Dans un *Diploma Childerici II*, que D. Bouquet donne dans son tome IV, p. 645, il est exprimé que ce roi ne pouvait *subscribere* à raison de la faiblesse de son âge. *Propter imbecillam ætatem minime potui subscribere.*

Le roi Clotaire mourut en 670. Son frère Thierry fut élevé un instant sur le trône de Neustrie et de Bourgogne ; mais peu après, Childéric obtint toute la monarchie et régna jusqu'en 475, époque de sa mort.

Voir la continuation de Frédégaire, *pars prima*. Dom Bouquet, III, 44. — *Gesta regum Francorum*. Dom Bouquet III, 569. — *Vita S. Leodegarii*.